

L'Union, Le 20 février 2008

## **Marc Péré et les colistiers "L'Union Dynamique et Solidaire"**

Madame Perroux,

Nous avons bien reçu votre mail du 18 février 2008.

Comme vous avez pu le constater dans le programme qui a été largement diffusé, Ludysol a accordé une place importante à la problématique des déplacements sur la ville de l'Union, qui constitue une priorité pour notre équipe.

- Sur la méthode tout d'abord, nous pensons que les modes de déplacements intra et extra muros doivent être revus après une analyse de l'existant qui prendra la forme d'un Plan Local de Déplacement Urbain, ( PLDU), articulé au Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération Toulousaine.

Ce plan sera étroitement concerté avec les habitants et les associations et collectifs de la commune qui se battent pour un nouvel aménagement de l'espace urbain destiné à contenir l'expansion continue et asphyxiante de la voiture individuelle.

L'antenne Unionaise de l'association Vélo sera donc largement associée à cette démarche dans le cadre de l'élaboration du PLDU, et les propositions d'amélioration des tracés existants et de création de nouveaux tracés examinés et planifiés sur la durée de la mandature.

- Sur le fond du dossier, Le développement de la pratique de la bicyclette constitue l'un des axes retenus par notre équipe qui propose également:
  - le développement des transports en commun en site propre, (bus et métro, navette électrique, liaisons transversales entre les communes du Nord Est),
  - l'utilisation rationnelle et maîtrisée de la voiture (levée du péage autoroutier, plan de circulation automobile communal, encouragement au covoiturage)

Concernant l'usage de la bicyclette, les propositions de Ludysol rejoignent en grande partie celle de votre association, puisque nous souhaitons résoudre en premier lieu les discontinuités cyclables internes de la commune, qui sont fort nombreuses, mais également desservir les quartiers aujourd'hui oubliés.

L'objectif premier de cette politique est de permettre aux Unionais, et plus particulièrement aux jeunes, de rejoindre en toute sécurité les principales infrastructures de la ville, en particulier les établissements scolaires et les équipements publics (piscine, future médiathèque, ASU...)

Bien entendu, le développement de l'usage de la bicyclette nécessitera en complément la pose de supports vélo près de ces équipements permettant de les attacher convenablement.

En second lieu, nous pensons que les liaisons extra muros doivent être développées avec les communes voisines, en accordant une priorité aux liaisons en direction des deux terminus du métro, Borderouge et Balma Gramont, qui sont équipés de supports vélo adaptés.

Notre projet pilote en la matière est de créer une passerelle dédiée au vélo au dessus de la rivière "la Sausse", près du lac de St Caprais, afin de pouvoir rejoindre au plus court et en toute sécurité la station de Balma Gramont.

En ce qui concerne les pistes intra muros, nous pensons que la configuration de la ville de L'Union (larges avenues dans la majorité des cas) ne posera pas de problèmes techniques majeurs pour créer ces nouveaux équipements selon un plan de déploiement progressif pour les six ans à venir. De plus, ces implantations relèvent de la responsabilité entière de la commune.

Pour les pistes extra muros, il est en revanche nécessaire d'avoir une réflexion préalable avec les communes avoisinantes, la communauté d'agglomération...

Nous mettrons tout en œuvre pour impulser une dynamique suffisante avec les équipes qui sortiront des urnes afin notamment de résorber les discontinuités intercommunales, à l'instar de celles existant actuellement pour gagner la station de Borderouge.

- Au delà de la participation à l'élaboration du PLDU, nous pensons que l'association vélo peut soutenir l'action municipale en deux points:
  - en constituant une interface efficace avec les équipes municipales des communes voisines pour créer des pistes intercommunales (voir infra les problèmes de discontinuités pour se rendre à Borderouge)
  - en organisant des actions de sensibilisation de la population à l'usage sécurisé de la bicyclette afin d'inciter les habitants à utiliser massivement les nouveaux équipements ainsi créés.

Pour se faire, nous pensons que l'appui de la "maison mère" que constitue l'association vélo de Toulouse, largement reconnue pour ses actions d'intérêt général par les pouvoirs publics, et les contacts avec les autres antennes de l'agglomération, comme celle de Launaguet, dans une logique de réseau, constituent des atouts majeurs pour accompagner l'action de la municipalité.

En conclusion, nous souhaitons, si nous sommes élus, entamer un partenariat fructueux avec votre association sur l'ensemble des points ci dessus détaillés, dans le respect et l'écoute des habitants de notre commune, qui constitue la ligne d'action de l'équipe Ludysol dans tous les domaines depuis sa constitution.

Nous nous tenons, les porteurs de projets "déplacement" et moi même; à votre disposition pour débattre et progresser sur ce dossier.

Nous vous indiquons à ce propos que la prochaine réunion publique de notre équipe se tiendra le 4 mars 2008 à la Salle des fêtes de l'Union, à laquelle nous vous convions chaleureusement, avec les membres de votre association.

Dans l'attente de vous voir, veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments respectueux

Marc Péré